



Retrait du diplôme National du Brevet - session juin 2020

publié le 14/10/2020

Descriptif :

Information concernant le retrait du DNB des élèves de 3^e pour l'année 2020 compte tenu de la situation sanitaire.

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves de 3^eme de l'année 2019-2020

Votre enfant a obtenu le Diplôme National du Brevet lors de la session de juin 2020.

Normalement, nous devons organiser une cérémonie républicaine de remise des diplômes.

Cependant, au regard de la situation sanitaire, nous ne sommes pas autorisés à organiser cette manifestation.

C'est pourquoi le retrait du diplôme de votre enfant se fera individuellement auprès de Mme CHARLES, secrétaire du collège aux horaires suivants :

19 et 20 octobre de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

A partir du 2 novembre, si tous les diplômes n'étaient pas retirés, nous vous informerons d'autres modalités de retrait.

Peuvent venir retirer le diplôme :

1. L'élève concerné(e).
2. l'un de ses parents, sur présentation d'une pièce d'identité

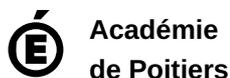
Aucun envoi ne sera réalisé par voie postale

Restant à votre disposition

Cordialement

Bruno QUINTARD

Principal du collège Camille GUERIN



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.